

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.

Elle est remise au lycéen stagiaire, et également remise à l'établissement scolaire.

Elle est conservée dans l'entreprise et dans l'établissement.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :

Adresse :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Prénom :

Nom :

Classe :

Date de naissance :

scolarisé dans l'établissement ci-après :

Institution Saint Jean LP Privé sous contrat

3 route de Bâle 68000 COLMAR - 0389219810

ce.0681656f@ac-strasbourg.fr

Représenté par M Frédéric Chanet Directeur du Lycée s/c de M. Gilles Poiriez Chef d'établissement

a effectué un stage dans notre entreprise ou organisme

du

au

Soit une durée effective totale de :

(en nombre de jours)

Nombre de jour(s) d'absence	Rattrapé(s) Date(s)

Il/elle a réalisé les activités et mobilisé les compétences suivantes :

Activités réalisées	Compétences mobilisées

Gratification versée par l'entreprise ou la structure d'accueil au stagiaire le cas échéant :
_____ €

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil